

Sous-couche isolante

UZIN RR 188 PLUS

Sous-couche isolante à coller sous un revêtement de sol textile ou parquet

DOMAINE D'APPLICATION PRINCIPAL :

- isolation aux bruits d'impact
- améliore le confort de marche et d'habitation

APPROPRIÉ SUR / POUR :

- tout support suffisamment plan, absorbant et non-absorbant ou ragréé
- du nouveau panneau de particules P4 - P7 ou OSB 2 - 4, bien vissé
- un carrelage existant en céramique ou pierre de construction naturelle, terrazzo, etc.
- une nouvelle chape d'asphalte coulée bien sablée
- un chape préfabriquée, plaques de fibroplâtre
- la pose suivante d'un revêtement de sol textile
- la pose suivante d'un revêtement mural de rebond en milieu sportif
- la pose suivante d'un parquet rainé-crêté
- une sollicitation légère à moyenne en milieu résidentiel et commercial
- un sol chauffé par circuit d'eau régulé (voir importantes directives)
- une sollicitation avec sièges à roulettes selon DIN EN 12 529 (voir importantes directives)
- le shampooinage humide et le nettoyage par injection extraction selon RAL 991 A2



AVANTAGES / PROPRIÉTÉS DU PRODUIT :

UZIN RR 188 PLUS est une sous-couche isolante élastique à base de granules de liège et de mousse, pour la pose collée postérieure d'un revêtement de sol ou mural ou, d'un parquet rainé-crêté. Différentes épaisseurs permettent une utilisation adaptée à la spécificité individuelle. Augmente le confort de marche et d'habitation grâce à ses propriétés élastique et acoustique. Dans un escalier, réduit le bruit d'impact et l'usure prématurée du revêtement lié à la sollicitation. De plus, UZIN RR 188 PLUS dispose de propriétés de désolidarisation. Pour l'intérieur.

- facile à découper et à poser
- bonne résilience
- résiste à l'eau et au nettoyage
- isolation thermique et acoustique
- améliore le confort de marche et d'habitation

CARACTÉRISTIQUE TECHNIQUE :

Emballage	rouleau
Dimension de livraison	1m x 25m (2mm) = 25m ² 1m x 25m (3mm) = 25m ² 1m x 30m (4mm) = 30m ² 1m x 20m (6mm) = 20m ²
Tenue en stock	min. 24 mois
Couleur	gris brun chiné
Poids du rouleau	voir tableau des matériaux
Épaisseur	env. 2 mm, 3 mm, 4 mm, 6 mm
Temp. min. de mise en oeuvre	15°C au sol
Raumgewicht	env. 600 kg/m ³
Réaction au feu	Efl-s1 *
Longueur	m
Breite	1 m

*selon DIN EN 13 501-1



DOMAINE D'APPLICATION ÉLARGI :

- désolidarisation
- isolation thermique

TABEAU DES MATÉRIAUX :

Épaisseur du matériau:	[mm]	2	3	4	6
Longueur de lé:	[m]	25	25	30	20
Poids surfacique:	[kg/m²]	1,2	1,8	2,4	3,6
Amélioration de l'acoustique*:	[dB]	19	20	20	23
Coef. de résistance thermique (R)**:	[m²K/W]	0,03	0,05	0,06	0,09
Coef. de transmission thermique (U):	[W/m²K]	33,3	20,0	16,7	10,0

Toutes les indications de mesure approx.

*selon EN ISO 10 140-3, sans revêtement

**selon DIN 52 612, sans revêtement

PRÉPARATION DU SUPPORT :

Le support doit être sain, porteur, sec, non fissuré, propre et exempt de toute substance (saleté, huile, graisse) pouvant nuire à l'adhérence. Contrôler le support conformément aux normes et notices en vigueur et signaler tout défaut.

Aspirer soigneusement le support, puis pré-enduire et ragréer. En fonction du type et de la nature du support, utiliser un primaire et une masse de ragréage appropriés de la gamme de produits UZIN. Bien laisser sécher le primaire et la masse de ragréage appliqués.

Observer les Fiches techniques des produits utilisés.

MISE EN ŒUVRE :

Pose de la sous-couche :

1. Avant la pose, acclimater les rouleaux au minimum 24 heures dans les pièces concernées.
2. Dérouler les lés parallèlement au sens de pose prévu du revêtement, en décalant les joints d'au moins 20 cm. Si nécessaire, ajuster les têtes de lés et les joints. Pour une pose de parquet, étaler la sous-couche transversalement au sens de pose du parquet. Conserver une distance de 3 mm à tout élément de construction montant
3. Poser les lés selon les règles de l'art "pose de revêtements de sol et de parquets". En fonction du revêtement d'usure à poser, choisir la colle adéquate dans le tableau "données sur les colles / colles à parquet". Observer les fiches techniques des colles utilisées (voir données sur les colles).
4. Pour la pose suivante d'un revêtement dont la surface est sensible au marquage, lisser la sous-couche collée avec UZIN KR 410 et laisser sécher à cœur.

Pose collée du revêtement de sol :

1. Acclimater le revêtement de sol et le coller au plus tôt 24 - 48 heures après la pose de la sous-couche.
2. Disposer les joints des lés du revêtement parallèlement à ceux de la sous-couche, mais décalés de min. 20 cm.

Poser les lés conformément aux règles de l'art "pose de revêtement de sol". Observer les fiches techniques des colles utilisées (voir "données sur les colles").

Pose collée du parquet :

1. Acclimater le parquet rainé-crêté et le coller au plus tôt 24 - 48 heures après la pose de la sous-couche.
2. Poser le parquet rainé-crêté selon les règles de l'art "pose de parquet". Observer les fiches techniques des colles utilisées (voir "données sur les colles à parquet").

CONSOMMATION DE COLLE:

Type de collage	Colle	Denture	Temps de gommage	Consommation
RR 188 PLUS sur support absorbant	UZIN UZ 88	B1	5 - 15 min.	350 - 450 g/m²
RR 188 PLUS sur support non absorbant	UZIN KE 2000 S	A2	10 - 40 min.	300 - 350 g/m²
rev. textile	UZIN UZ 88	B1	5 - 15 min.	350 - 400 g/m²

CONSOMMATION POUR LA POSE DE PARQUET:

Type de collage	Colle	Denture	Drying	Consommation
UZIN RR 188 PLUS	UZIN MK 92 S	B2	24 h	600 - 800 g/m²
parquet rainé-crêté	UZIN MK 92 S	B11	24 h	1000 - 1200 g/m²
	UZIN MK 250	B11	24 h.	1000 - 1200 g/m²
	UZIN MK 200	B11	24 h.	1000 - 1200 g/m²
	UZIN MK 95	B11	24 h.	1000 - 1200 g/m²

Temps de gommage / consommation: À 20 °C et 65 % d'humidité relative, bidon de colle acclimaté

IMPORTANTES DIRECTIVES :

- Durée de stockage des rouleaux min. 24 mois, au sec et à température modérée. Conserver les rouleaux debout, éviter les points de pression.
- Mise en œuvre idéale entre 18 et 25 °C, température du support supérieure à 15 °C et humidité relative inférieure à 75 %. Basse température et faible humidité prolongent, haute température et forte humidité raccourcissent le temps de pose, de prise et de séchage de la colle utilisée.
- Sur une sous-couche, utiliser uniquement un revêtement recommandé par le fabricant, le cas échéant, consulter le service technique.

- ▶ Disposer les joints des lés de revêtement parallèlement, mais décalés d'environ 20 cm par rapport au centre des joints de la sous-couche.
- ▶ Sous du pavé de bois RE 10 - 30 mm, utiliser uniquement UZIN RR 188 PLUS en 2 mm associé à UZIN MK 92 S. Consulter le service technique.
- ▶ La sous-construction d'un sol en bois doit être sèche. Veiller à une ventilation suffisante ou à une aération par le bas, retirer par ex. la bande de rive existante ou installer une plinthe spéciale ventilée.
- ▶ Pour le chauffage par le sol, un revêtement de sol ne peut pas dépasser une résistance thermique de 0,15 m² K/W selon la norme DIN EN 66 095. La résistance thermique des deux couches, support / revêtement, correspond à la somme de leur valeur de résistance thermique individuelle. Si la valeur de 0,15 m²K/W est dépassée, l'effet du chauffage par le sol peut être réduit.
- ▶ La mesure d'amélioration du bruit d'impact spécifiée est une valeur indicative déterminée dans des conditions normalisées. En raison de l'acoustique individuelle de chaque bâtiment, des matériaux utilisés et éventuellement des structures, les valeurs peuvent différer. Pour déterminer la valeur d'amélioration du bruit d'impact réellement obtenue, la mesure et son évaluation doivent être effectuées dans des conditions réelles.
- ▶ Le comportement du revêtement en combinaison avec une sous-couche isolante peut changer au niveau de la contrainte d'un siège à roulettes et du poinçonnement. Contacter le fabricant de revêtement de sol concerné et consulter le service technique. Prévoir des nattes acryliques sous les postes de travail soumis aux sièges à roulettes.
- ▶ Il n'est pas exclu que le dessin de la structure du support / revêtement d'usure sous-jacent existant, des joints et de la structure d'UZIN RR 188 PLUS ne puisse apparaître à la surface d'un revêtement de sol sensible au marquage ou d'un revêtement de sol relativement mince.
- ▶ Les règles généralement admises de la branche et de la technique pour la pose de revêtements de sol, ainsi que les normes nationales en vigueur, sont à prendre en compte (par ex. EN, DIN, VOB, ÖNORM, SIA, etc.). Les normes et fiches techniques suivantes sont applicables et font l'objet d'une attention particulière:
 - DIN 18 356 „Travaux de parquet et de pavage en bois“, Ö-Norme B 5236
 - DIN 18 365 „Travaux de revêtement de sol“, Ö-Norme B 5236
 - Notice ZDB de l'Association centrale de l'industrie allemande du bâtiment „Revêtements de sol souples, revêtements de sol textiles et parquets sur sols chauffants“.
 - Notice TKB/FCIÖ „Évaluation et préparation du support pour les travaux de revêtement de sol et parquet“
 - Notice BEB „Evaluation et préparation du support“
 - Notice TKB/FCIÖ „Collage de parquet“
 - Notice TKB/FCIÖ „Collage de revêtement de sol textile“

COMPOSITION :

Granulat mixte constitué de liège et de mousse souple de polyuréthane – lié au polyuréthane.

SÉCURITÉ DU TRAVAIL ET DE L'ENVIRONNEMENT :

Aucune mesure de précaution n'est nécessaire. Observer / respecter les mesures de sécurité /de protection de l'environnement portées sur les Fiches Produits des produits de pose utilisés.

ÉLIMINATION :

Éliminer les découpes et sous-couche / revêtements collés avec les déchets de chantier.

AVANTAGES ENVIRONNEMENTAUX :

- ▶ EMICODE EC 1 PLUS – À très faible émission.